

Communiqué de presse

Santé en Hérault : La Banque des Territoires accompagne les projets de développement du Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier avec un prêt de 48,1 M€



Montpellier, le 1^{er} juillet 2021

La Banque des Territoires accorde un prêt de 48,1 M€ sur fonds d'épargne au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Montpellier pour la réalisation de plusieurs travaux d'envergure. Ce financement concrétise l'un des engagements du plan de relance de la Caisse des Dépôts en faveur de la santé, mis en œuvre par la Banque des Territoires. Elle contribue également au plan de modernisation et de restructuration du CHU de Montpellier prévu dans son « Livre Blanc » 2020-2035.

Établissement de référence sur son territoire et premier employeur de la Métropole (3^{ème} de la région Occitanie), le CHU de Montpellier est l'un des 32 Centres Hospitaliers Universitaires de France. Il exerce des activités de proximité (gériatrie, maternité, psychiatrie), de recours (transplantations, maladies rares, thérapies innovantes) et effectue des missions de recherche et d'enseignement. Il se compose de 8 établissements répartis sur plusieurs sites au nord-est de Montpellier (5 sites hospitaliers, 2 centres en lien avec les personnes âgées, 1 centre dentaire et 1 centre administratif).

L'une des opérations prioritaires du « Livre Blanc » du CHU prévoit la construction d'un bâtiment neuf d'un peu plus de 22 000 m² regroupant sur un site unique les activités de biologie médicale à l'arrière de l'hôpital Arnaud de Villeneuve et à proximité de la faculté de médecine. Actuellement, le CHU de Montpellier dispose de 22 laboratoires spécialisés, répartis sur différents sites et couvrant l'ensemble des disciplines Hospitalo-Universitaires. Ce regroupement permettra d'améliorer la performance de la Biologie du CHU et de répondre aux nouvelles exigences réglementaires. Les travaux ont démarré en janvier 2021 et s'achèveront en 2024.

Une seconde opération prévoit des travaux de mise en conformité sécurité incendie des sites Lapeyronie et Arnaud de Villeneuve, ainsi que la construction d'un parking en silo avec une hélistation en toiture et des locaux destinés au SMUR en rez-de-chaussée.

Enfin, dans le cadre de l'actualisation du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) de la Métropole de Montpellier, le CHU est dans l'obligation d'adopter des mesures d'urgences ainsi que des mesures pérennes pour protéger ses installations en cas d'épisode méditerranéen d'intensité centennale. L'enjeu est la construction d'un mur-digue et un nouveau réseau de collecte des eaux pluviales spécifique au CHU permettant de mettre totalement hors d'eau le site principal en cas de crue.

Par ailleurs, la Banque des Territoires s'impliquera, en coordination avec le CHU et la Métropole de Montpellier, dans différents projets du programme « Med Vallée » visant à faire de Montpellier un pôle d'envergure européenne en matière de santé, d'environnement, d'alimentation et de bien-être.

« Avec le projet Med Vallée, nous souhaitons positionner Montpellier en avant-garde dans la bataille pour la souveraineté sanitaire de la France, autour d'un grand pôle économique dédié à la santé, à l'environnement, à l'alimentation et au bien-être. La stratégie de développement ambitieuse du CHU, exprimée dans le Livre Blanc 2020-2035, renforce cette dynamique. Je salue l'engagement de la Banque des Territoires à nos côtés, en faveur du développement du territoire et de la modernisation des équipements de santé » précise Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de Montpellier Méditerranée Métropole et président du Conseil de Surveillance du CHU de Montpellier.

« Partenaire historique du CHU de Montpellier, la Banque des territoires accompagne l'établissement, depuis plusieurs années, dans le financement de ses projets d'investissement, en vue d'améliorer l'offre de soins du territoire au bénéfice des patients. Ce partenariat est particulièrement structurant dans le contexte actuel de lancement des opérations du Livre Blanc du CHU de Montpellier visant à moderniser et restructurer en profondeur les activités du CHU pour les vingt prochaines années » ajoute Thomas Le Ludec, directeur général du CHU de Montpellier.

« La Banque des Territoires poursuit son action au bénéfice de territoires plus inclusifs à travers la mobilisation massive de ses moyens financiers pour soutenir et valoriser le secteur de la santé, et notamment en renforçant son accompagnement auprès du CHU de Montpellier, pôle sanitaire de référence ayant un rayonnement national et international. Je souhaite que ce partenariat se renforce encore dans les mois et années à venir dans le cadre du projet très ambitieux et structurant de la Med Vallée » souligne Annabelle Viollet, directrice régionale Occitanie de la Banque des Territoires.

Cet engagement a été officialisé ce jour en présence de Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de Montpellier Méditerranée Métropole et président du conseil de surveillance du CHU de Montpellier, Thomas Le Ludec, directeur général du CHU de Montpellier, Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts et Annabelle Viollet, directrice régionale Occitanie de la Banque des Territoires.

A propos du CHU de Montpellier

Le CHU de Montpellier regroupe 8 établissements et emploie plus de 10 900 personnes. Il est le 3ème employeur de la région Occitanie. Il est réparti en 13 pôles hospitalo-universitaires avec 1974 lits et 602 places. Véritable pôle d'excellence, il prend en charge plus de 230 000 hospitalisations par an, 580 000 consultations et 3 900 naissances. A la pointe dans de multiples secteurs, il joue un rôle primordial dans la recherche avec 1 803 protocoles en cours. Son budget annuel s'élève à plus d'un milliard d'euros.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

CHU Montpellier

Louise Potrel – Attachée de presse – presse@chu-montpellier.fr

Banque des Territoires Occitanie – Groupe Caisse des Dépôts

Céline Vallée : celine.vallee@caissedesdepots.fr – 06 07 17 23 21

 @BdT_Occitanie